



Construction et animation d'une aire de démonstration du compostage et jardinage au naturel

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Cap Val de Saône

Ruelle de Richebourg

Bp 80055

<https://www.capvaldesaone.fr/>

JAN

Frédéric

Bourgogne-Franche-Comté

frederic.jan@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , JEUNESSE, DECHETS VERTS,, DECHET DANGEREUX, CONTENEUR, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La Communauté de communes Rives de Saône s'est engagée avec la Communauté de communes Auxonne Val de Saône dans un Programme local de prévention des déchets en décembre 2011. Les deux Communautés de communes sont passées à la Redevance incitative au 1er janvier 2013.

En partenariat avec la SDAT-ASCO (structure d'insertion sur deux niveaux : mobilisation par l'activité et chantier d'insertion), la Communauté de Communes Rives de Saône a mis en place un site de démonstration et de promotion du compostage et du jardinage au naturel.

L'aire est implantée sur le site de l'Etang Rouge à Seurre, village bourguignon miniature reconstitué, sur lequel la SDAT-ASCO s'est installée pour développer ses activités (entretien du patrimoine, maraîchage, construction d'un poulailler, construction et animation de l'aire de démonstration).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Disposer d'un lieu de démonstration et de formation afin de transmettre des connaissances et savoir-faire dans les domaines du compostage, du jardinage au naturel et de la prévention/valorisation des déchets verts.

Organiser et accueillir des formations autour de ces thématiques, pour le grand public ainsi que les scolaires. Objectif pour la première année de fonctionnement : une formation adulte / mois et une classe / semaine.

Faire de l'Etang Rouge un site exemplaire en matière de valorisation des déchets verts et biodéchets.

Résultats quantitatifs:

Depuis l'ouverture de l'aire (avril 2015) à juillet 2015 :

4 ateliers compostage (44 participants) ; 4 dates sont prévues sur le reste de l'année 2015

2 ½ journées d'animation scolaires (50 enfants)

10 journées découvertes (500 enfants ayant suivi une courte animation compostage suite à leur pique-nique)

Résultats qualitatifs :

La construction et l'animation de cette aire ont été et sont valorisantes pour les participants du chantier d'insertion.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Février 2014 : visite sur le site de l'Etang Rouge, choix du lieu d'implantation de l'aire.

Mars 2014 : discussions avec la SDAT ASCO sur le projet

Avril-mai 2014 : formation maître composteur du Technicien socio-éducatif de la SDAT ASCO

Août 2014 : installation de la SDAT ASCO sur le site de l'Etang Rouge, ouverture du chantier d'insertion et du dispositif de mobilisation par l'activité

Septembre 2014 : co-conception de l'aire (plan, disposition) et début des travaux de construction

Avril 2015 : ouverture de l'aire et premières formations

6 Juin 2015 : inauguration officielle de l'aire

suite de l'année 2015 : poursuite des animations. Formation de personnes du chantier d'insertion en tant que guides-composteurs.

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

Chargée de mission prévention : 10 jours (concertation, conception du projet et des animations, rédaction du dossier de subvention, préparation de l'inauguration, communication, animations)

Elus de la Communauté de communes et Responsable du service Environnement : concertation et conception du projet, préparation de l'inauguration

Technicien socio-éducatif de la SDAT ASCO : concertation, conception du projet et des animations, encadrement du chantier d'insertion pour la construction de l'aire, animations : 15 jours

Implication des personnes du chantier d'insertion : construction de l'aire, alimentation des composteurs (biodéchets apportés de chez eux), entretien hebdomadaire de l'aire

Moyens financiers :

Financement du projet : via la subvention ADEME pour le PLP, et subvention du Conseil général de la Côte-d'Or (6660 euros) dans le cadre du Plan départemental de prévention des déchets.

Dépenses :

Formation maître composteur : 900 euros

Construction de l'aire (SDAT ASCO) : 3146 euros

Coût annuel pour l'animation pédagogique de l'aire (SDAT ASCO): 5500 euros

Coût annuel pour l'entretien et l'animation de la plateforme (SDAT ASCO) : 2862 euros

Dépenses de matériel (ttc) :

Achat de composteurs : 412 euros

Panneaux pédagogiques : 1221 euros

Matériaux pour la construction de l'abri avec toiture végétalisée : 1804 euros

Broyeur : 2296 euros

Moyens techniques :

2 composteurs (apport, maturation), 2 bacs de stockage de feuilles et broyat ; un compost en tas. Un carré de jardin en démonstration ; une haie vive ; des panneaux pédagogiques sur le compostage et la valorisation des ressources vertes. Un broyeur et tondeuse pour montrer les techniques de broyage.

Un abri (avec toiture végétalisée où le compost est réutilisé) avec table pour accueillir les formations.

Cartes et activités réalisés pour les animations ; flyers et guides compostage fournis par l'ADEME et le Conseil départemental.

Partenaires mobilisés :

SDAT ASCO (association de réinsertion)

ADEME

Conseil général de la Côte-d'Or

Service travaux et espaces verts de la Communauté de communes

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Dépend des acteurs locaux qui peuvent s'impliquer.

Difficultés rencontrées :

L'originalité de cette aire tient au partenariat avec l'association de réinsertion qui l'a conçue, la fait vivre et la co-anime avec la chargée de prévention.

Recommandations éventuelles:

Penser à la pérennité de l'aire et de son animation lors de la conception du projet.

Choisir un site accueillant du public.

Prévoir des panneaux pour que le public puisse s'informer entre deux animations.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

